



GAGNEZ

UN TÉLÉVISEUR PORTATIF de 16"



• UN GAGNANT DANS CHAQUE MARCHÉ F-D-L

LE TIRAGE AURA LIEU SAMEDI LE 23 MARS

• DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION chez VOTRE F-D-L •



**F
D
L**

SUPER MARCHÉ

BEURRE PREMIERE QUALITE "F. D. L."
lb. **67¢**

CAFE MOULU "CHASE & SANBORN"
SAC 1 LIVRE **75¢**

PATES ALIMENTAIRES ASSORTIES "GATELLI"
BOITE 16 ONCES
5 pour 1⁰⁰

BEURRE D'ARACHIDES "SCHWARTZ"
JARRE 16 ONCES
39¢

LONGE de PORC LA MEILLEURE QUALITE
BOUT des COTES ENVIRON 3 1/2 LB **LB 47¢**
BOUT du FILET ENVIRON 3 1/2 LB **LB 57¢**

COTELETTES MAIGRES LB 69¢

SAUCISSE au PORC "LA BELLE FERMIERE"
PAQUET 1 LIVRE **63¢**

SAUCISSE FUMEE "LA BELLE FERMIERE"
PAQUET 1 LIVRE **53¢**

STEAKETTES de VEAU LB 69¢

PATES DE POULET "LA BELLE FERMIERE" 8 ONCES **39¢**

BATONNETS D'AIGLEFIN "BLUE WATER" 10 ONCES **47¢**

CIRE LIQUIDE "AEROWAX"
CONT. 32 ONCES
79¢

JUS DE TOMATES "AYLMER"
BOITE 19 ONCES
7 pour 1⁰⁰

SIROP DE MAIS "CROWN BRAND"
Cont. 2 livres **37¢**

MARINADES "HEINZ" SUCREES TRANCHEES
Jarre 16 onces **37¢**

MOUTARDE PREPAREE "CONDOR"
Jarre 16 onces **27¢**

BISCUITS PARADE "LIDO"
Cello 14 onces **39¢**

FARINE DE SARRASIN "MOULIN BLEU"
Cello 2 livres **29¢**

RICE KRISPIES "KELLOGG"
Boite 10 onces **35¢**

LAINES D'ACIER "S.O.S."
Boite 10 tampons **29¢**

DEODORISANT à bille "SECRET"
FORMAT REGULIER PLUS 100 TIMBRES **99¢**

GINGER ALE "F. D. L."
BOUTEILLE 30 ONCES
2 pour 29¢

TISSU DE TOILETTE "BALLET"
3 paquets 2 rouleaux **89¢**

BLE D'INDE AU BEURRE "LIBBY"
BOITE 12 ONCES **4 pour 89¢**

POIS ET CAROTTES AU BEURRE "LIBBY"
BOITE 12 ONCES **4 pour 89¢**

SPAGHETTI PREPARE "GATELLI"
BOITE 19 ONCES **2 pour 45¢**

SOUPE POULET ET NOUILLES "LIPTON"
BOITE 2 SACHETS **4 pour 89¢**

FROMAGE VELVEETA "KRAFT"
BOITE 32 ONCES **1²⁹**

BEIGNES NATURE OU SUCRES "FAM-O"
BOITE DE 12 **2 pour 49¢**

SERVIETTES SANITAIRES "KOTEX"
BOITE DE 48 **1⁶⁹**

SEL à DEGELER "WINDSOR"
SAC 25 LIVRES. PLUS 25 TIMBRES **85¢**

DENTIFRICE "CREST"
FORMAT GEANT PLUS 100 TIMBRES **73¢**

PAMPLEMOUSSES FLORIDE NO 1

GROSSEUR 48 EXTRA JUTEUX BLANCS
8 POUR 59¢

POIRES ANJOU, EXTRA FANTAISIE
3 lbs .69

ECHALOTES E. U. NO 1 FRAICHES DOUCES
3 PQTS 29¢

EPINARDS LAVES NETTOYES CELLO 10 ONCES
2 POUR 45¢

TOMATES DU MEXIQUE MURIES SUR TUTEUR
2 LBS 59¢

CONCOURS DES 3 LETTRES MANQUANTES

250⁰⁰ EN ARGENT CHAQUE SEMAINE
Soit 10 gagnants de \$25.00 chacun
Pour la Mauricie ainsi que les 50 marchés F.D.L. de la Métropole

Jos Hébert & Fils Ltée	T.-R.	Marché Fusey	Cap
Marché Berman's	T.-R.	Ma ché St-Odilou	Cap
Marché O. P. G din	T.-R.	Epicierie St-Maurice	Shawinigan
Gilles Hébert	Cap	Marché St-Ma c	Shawinigan
W. Laveault	Cap	Jos Gauthier	Grand'Mère

INDIQUEZ LES 3 LETTRES MANQUANTES CI-HAUT
- INSCRIVEZ VOTRE NOM etc. CI-DESSOUS
S. V. P. RETOURNEZ CE COUPON A VOTRE MARCHÉ F. D. L.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... TÉL.....

- NOMS GAGNANTS DE LA SEMAINE**
- | | |
|--|---|
| Mme Lisette BEAULIEU
155 - 7e Avenue, app. 7
Laval des Rapides, P.Q. | Mme D. MARCOTTE
120, rue Union
Côte Ste-Catherine, P.Q. |
| Mme Yvonne BELANGER
430, Bord du Lac
Dorval, P.Q. | Mlle Y. MASSICOTTE
570 - 3e Avenue
Grand'Mère, P.Q. |
| Mme Yvon BERGERON
2158, rue Guimont
Trois-Rivières, P.Q. | Mme Paul MICHAUD
20 Cameron ave.
Hudson, P.Q. |
| Mme A. CONTANT
158, Désallier, app. 4
Saint-Jean, P.Q. | M. R. PAQUIN
6415 rue Laurendeau
Montréal, P.Q. |
| M. Roméo CROTEAU
21, rue Hébert
Cap de la Madeleine, P.Q. | Mme D. VALIQUETTE
12234 rue Lachapelle
Cartierville, P.Q. |



LA JEUNE CHAMBRE DE DRUMMONDVILLE a tenu ses semi-finales du cours d'art oratoire lundi dernier au Manoir Drummond. Les gagnants sont M. Gilles Duguay, Mlle Claudette Gatién, Mlle Danièle Séguin, présidente du comité, M. Réal Parent, Mlle Denise Leblanc et M. Gaëtan Dionne.

A la Jeune Chambre de Drummondville

Elimination des candidats en vue de la finale du concours d'art oratoire

DRUMMONDVILLE (R.G.) — La Jeune Chambre de Drummondville a tenu sa demi-finale du tournoi oratoire organisé parmi les membres du cours d'art oratoire, par la présidente Mlle Danièle Séguin, qui ne cesse de se dévouer depuis le début du cours pour la formation des membres de ce comité. Un total de onze candidats se sont présentés lundi soir au Manoir Drummond dans cette de-

mi-finale, dans le but premier d'acquiescer l'expérience du public et aussi d'être choisi parmi les quatre finalistes. Ces onze participants étaient: Mlle Denise Leblanc, MM. Gilles Duguay, Charles-Edouard Tardif, Gaëtan Dionne et Gaston Sawyer. Cinq étudiants complétaient le groupe semi-finalistes mais n'étaient pas éligibles pour la finale; on a donc choisi un cinquième gagnant parmi ces derniers: Mlle

Diane St-Cyr et Claudette Gatién, MM. Paul Guévrement, Yvan Daneau et Claude Hardy. Tous les participants devaient d'abord donner une courte conférence dont le sujet était libre, d'une durée de trois à cinq minutes, devant une trentaine de personnes présentes, dont le président du Jeune Commerce, M. René Martel. En second lieu, ils ont dû donner une improvisation d'une minute et demie à trois minutes dont le sujet était: "La jeunesse face à

la politique". Les trois juges ont ensuite compilé leurs résultats pour choisir quatre gagnants qui prendront part à la grande finale et un étudiant. Les candidats élus ont été Mlle Denise Leblanc, MM. Gaëtan Dionne, Gilles Duguay et Réal Parent tandis que l'étudiante choisie était Mlle Claudette Gatién.

La personnalité de l'année et le sportif par excellence honorés le soir du 3 avril

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les préparatifs en vue du souper de la personnalité de l'année et du sportif par excellence à Drummondville en 1967, progressent rapidement. En effet, les représentants des différents média d'information de la ville, qui se chargent encore cette année de souligner le travail de la personne qui s'est le plus distinguée et du sportif qui a le plus contribué à la cause du sport, sont à mettre au point les derniers préparatifs. Les deux personnes, dont le nom sera dévoilé le soir du 3 avril lors d'un dîner qui se tiendra au Motel Le Dauphin, se verront alors attribuer une magnifique sculpture en témoignage d'appréciation pour leur travail. Les journalistes de Drummondville ont confié à M. Simon Bourbeau, un artiste local de réputation nationale, le soin de préparer ces sculptures originales qui constitueront un souvenir inoubliable pour les personnes qui les recevront.

On sait que plusieurs personnalités locales sont attendues lors de ce dîner, qui sera servi à 19 heures le soir du 3 avril et précédé d'un cocktail à 18h, 30. Le choix de la personnalité de l'année et du sportif par excellence n'a pas été facile cette année, puisque plusieurs citoyens se sont distingués, particulièrement pour l'amélioration de la communauté drummondvilloise. Toutefois, les deux personnes choisies sont aux yeux des scribes, celles qui méritent le plus de voir leur travail souligné de façon bien particulière.

Ce sera la première année que la personnalité de l'année et le sportif par excellence seront honorés au cours d'une cérémonie grandiose. Le choix des scribes était précédemment dévolu au cours d'une rencontre intime à l'hôtel de ville, mais cette

Le cinquième sous contrat

Frank Pignataro accepte les offres des Royaux

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Un cinquième joueur vient d'accepter les termes des Royaux de Drummondville, en vue de la prochaine saison de baseball dans la ligue provinciale. Il s'agit de Frank Pignataro, un joueur d'intérieur de Belmont, Californie. Pignataro est venu à une entente avec l'organisation des Royaux au début de la présente semaine. Les autres à l'avoir précédé en ce sens ont été l'entraîneur John Noce, le lanceur Norman Angelini, l'arrêt-court Chuck Hughes et le voltigeur George Gmelch.

Bien qu'il ne soit pas de stature tellement imposante, Frank Pignataro s'est avéré l'une des grandes vedettes du baseball collégial en Californie au cours des deux dernières années. Avec ses 5'7" et ses 150 livres, il s'est aligné avec l'équipe de San Mateo, prenant place au deuxième coussin. De l'avis de plusieurs dépêchiers d'équipes majeures, Pignataro jouerait maintenant professionnel s'il était un peu plus grand, disons dans les 5'10". Sa tenue défensive est remarquable et il a aussi dominé la liste des frappeurs du Collège de San Mateo, l'an dernier, avec une moyenne de .343.

Concernant la Régie des loyers

La ville demande d'être exemptée des dispositions de la loi provinciale

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le conseil municipal a décidé, au cours de l'assemblée régulière de lundi soir, de demander aux autorités provinciales d'être exempté des dispositions de la loi de la Régie des loyers. C'est à la suite de la lecture d'une correspondance à cet effet, par le greffier de la cité, dans laquelle on mentionnait que les villes qui avaient encore la Régie des loyers pouvaient demander au gouvernement de l'abolir ou de la maintenir.

En vertu d'une nouvelle décision de la législature, cet item a donné lieu à une discussion prolongée entre les membres du conseil et un propriétaire de cette ville, qui demandait l'abolition de la Régie, sous prétexte, dit-il, qu'il s'agit là d'une mesure de temps de guerre, et qui n'a plus sa raison d'être.

Après un échange de vue entre l'échevin Antonio Baril et son interlocuteur, l'échevin Adélaïde Michaud proposa l'abolition de la Régie, et il fut secondé par l'échevin Laurent Bernier, la majorité du conseil moins deux, votant en faveur de l'abolition. Cependant, a fait remarquer le greffier, malgré l'adoption de cette résolution, les dispositions de la loi demeurent les mêmes jusqu'à ce qu'elle soit ratifiée par le lieutenant-gouverneur en conseil ou renvoyée. Au cours d'une séance antérieure du comité, il avait été décidé et accepté de ne modifier en rien la récente loi, mais que seuls les loyers dont la construction est antérieure au 30 avril 1951 ou dont le coût de location

est inférieur à \$100 par mois, soient régis par la loi favorisant la conciliation entre propriétaires et locataires.

Cette décision avait été prise peu après que l'aviseur légal de la cité, Me Jacques Biron, eût présenté son opinion sur les dispositions qui ne laissent pas les municipalités libres de se dérober à la loi, mais leur permet d'inclure les logements dont le coût de location est supérieur à \$100 ou dont la construction se situe entre le 30 avril 1951 et le 30 avril 1958.

M. Oscar Chagnon, un des importants propriétaires de la cité, qui suit régulièrement les assemblées du conseil et qui ne manque pas de donner son opinion sur certaines mesures qu'entend prendre le conseil, s'est aussitôt levé pour demander pourquoi on imposait le "carcan" toujours aux mêmes propriétaires qui ont peine à louer leurs logements. Il me semble, dit-il, que l'on devrait "encadrer" tous les propriétaires sans distinction, puisque ce sont précisément les propriétaires qui datent d'avant 1951 qui sont les plus affectées et qui demandent le plus de réparations.

Après ces remarques, l'échevin Antonio Baril a avoué qu'il se trouvait pris entre son serment d'office et ce problème de la Régie des loyers qu'il a qualifié "d'obstacle au développement de Drummondville". Cependant, lorsque la proposition de l'échevin Michaud fut faite, il vota d'ambivalence en faveur de l'abolition, seuls les échevins Jules Dupuy et Roger Prince votaient pour son maintien.



LORS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE tenue à la salle de la brasserie Molson, M. Gérard Martin, président de la Ligue de ballon sur glace, a annoncé la tenue prochaine d'un tournoi. On reconnaît dans l'ordre MM. Jean Sawyer, directeur, Gérard Martin, président, Denis Gaudrum, du commanditaire et Jean-Noël Laplante, directeur.

Le maximum est de 24 équipes

Un tournoi de ballon sur glace limité aux équipes de la région de Drummondville

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le Centre civique de Drummondville sera le théâtre d'un autre tournoi de ballon sur glace Molson, soit à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril. Les dates seront révélées prochainement.

La Brasserie Molson, qui depuis trois ans y va de ses efforts et de ses deniers, a gracieusement accepté de remettre des bourses aux gagnants pour un montant très appréciable de \$300. Les gagnants de la classe 'A' se partageront la somme de \$125, tandis que ceux de la classe 'B' \$175.

Equipes Dans la classe 'A', les équipes seront en partie celles de la ligue Molson. Cependant, dans la classe 'B', toute équipe sera acceptée. La chausserie à crampons ne sera pas éligible dans cette dernière classe afin de recruter le plus grand nombre possible de participants. La date limite pour s'inscrire est le 28 mars prochain à minuit. Un total de 24 équipes seront admises, soit huit équipes dans la classe 'A' et 16 dans la classe 'B'.

Plaintes de contribuables

Services municipaux temporaires à Grantham

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Dix-neuf contribuables du territoire de Grantham-Ouest, récemment annexé à la cité, se sont plaints au conseil du manque d'eau et d'égouts dans ce secteur, en adressant une requête au conseil après avoir eu l'assurance que ce service leur serait donné au cours de l'année 1967.

La presque totalité des signataires de la requête étaient présents à la séance du conseil lundi soir, et quelques-uns ont même ajouté certaines remarques à la suite de l'opinion du maire Philippe Bernier, qui leur a dit que les autorités étaient conscientes du problème, mais qu'il était impossible pour le moment de se rendre à leur demande.

L'échevin Raymond Luneau était parfaitement en accord avec les plaintes formulées par ces citoyens, à qui on avait promis un service "temporaire" dès l'an dernier lors de leur première demande, mais dont rien n'a encore été fait jusqu'ici. L'échevin Adélaïde Michaud a secondé cette remarque de son collègue en alléguant que la cité pourrait fournir un service d'aqueduc et d'égouts temporaires en passant à l'arrière des propriétés, par la rue Cormier, en attendant de pouvoir établir un service permanent.

Ces deux opinions ont semblé satisfaire les requérants. Le directeur des travaux sera chargé de voir à l'exécution du projet ces jours-ci.

Franc... Parler

L'échevin Denis St-Pierre a demandé à l'ingénieur de la ville, M. Albert Audet, que les soumissions pour la construction de la piscine Marg Milot et les autres travaux, contenus dans le règlement des loisirs qui vient d'être adopté, soient demandées le plus tôt possible. L'ingénieur a répondu que dans le cas de la piscine, il attendait l'approbation de ces plans par le ministère de la Santé et que dès cette approbation sera entrée, il demanderait les soumissions par l'entremise du conseil.

La semaine dernière le service de la récréation de Victoriaville apportait une mise au point contre les actes répréhensibles de l'équipe Waterloo, dans la série semi-finale de la ligue Junior "B". Disons que cette mise au point était fondée si l'on pense qu'à la joute de dimanche à Victoriaville, l'entraîneur Meunier du Waterloo a été chassé du match, le jeune Roy de la même équipe a également été chassé de la partie et suspendu indéfiniment pour avoir lancé son bâton à l'arbitre et que de plus les joueurs des Maroons récoltent trois punitions de mauvaise conduite, trois majeures et 12 mineures.

La ville devra libérer un terrain

La commission scolaire construira son centre administratif au printemps

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La commission scolaire locale a fait parvenir une résolution à la cité dans laquelle elle demande la libération de son terrain, situé à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue St-Georges, servant actuellement comme terrain de jeux, afin d'y construire son centre administratif dès le printemps. La cité n'y voit aucune obligation du fait qu'il s'agit uniquement d'une entente entre elle et la commission scolaire pour l'établissement temporaire d'un terrain de jeux. Les responsables verront à livrer l'espace dans le temps requis pour le faire.

Par contre, le club des Lions, dont la campagne annuelle de souscription est en cours, a reçu un montant de \$20 au lieu de \$25 comme par les années passées, et pour les mêmes raisons que la Gendarmerie municipale, M. Jacques Lavigne, l'organisateur de "Exporama 68", s'est adressé également au conseil pour obtenir une subvention qui aiderait à boucler son budget. Les échevins ont répliqué que rien n'avait été prévu au budget pour cet événement, et qu'en plus, la ville n'avait rien à exposer. Certains échevins ont fait des calembours à ce sujet en mentionnant que seul le fauteuil du maire pourrait être exposé.

à M. Hugues Savoie qui en fera la livraison prochainement.

Subventions

La Gendarmerie de Drummondville avait déjà sollicité du conseil, la subvention annuelle de \$2,000 pour l'aide que ces policiers apportent à ceux de la cité lors de manifestations spéciales. A cause de la préparation des estimés budgétaires, cet item avait été laissé de côté pour en faire une étude attentive du fait que les termes de la demande semblaient quelque peu ambigus.

Soumissions

Sur neuf demandes de soumissions relativement à l'achat de bottines pour les policiers, seulement deux maisons ont répondu à l'offre d'appel, et ce sont MM. Hugues Savoie et Ed. Rheault de cette ville. La soumission de M. Savoie pour 13 paires de chaussures de marque Slater était de \$21.95 la paire et de \$20.95 pour 38 autres paires, cependant que celle de M. Rheault était de \$21.75 pour les deux lots, mais avec un escompte de 2 pour cent à dix jours.

Location La ville a accepté un bail de location de cinq ans à la firme Nat Schwartz de cette ville, dans une partie de l'ancienne usine Eagle Pencil, rue St-Jean, pour une superficie de plancher de 6,500 pieds carrés.

Remarque

A la toute fin de la séance du conseil, un citoyen s'est levé pour demander la raison du mauvais goût de l'eau depuis une couple de jours. Le président du filtre, l'échevin Raymond Luneau, lui a répondu qu'il s'agissait d'une défectuosité dans les transformateurs, ce qui ne permet pas la distribution normale de l'eau dans l'école, mais que d'ici au plus 48 heures, la situation serait devenue normale.

Drummondville contée...

Le souper annuel des loisirs du Club d'administration Industrielle de cette ville aura lieu le 18 mars prochain à l'hôtel Rodcor, alors que le conférencier-invité sera M. Pierre Meunier, assistant-directeur au service des loisirs et des parcs de Jacques-Cartier, qui traitera de "l'importance des loisirs".

Les invités d'honneur pour la circonstance seront MM. Jean-Guy Gauthier, président de l'O.T.J., et Laurent Bernier, échevin de la cité et ancien président de l'O.T.J.

Cette activité marquera le dernier souper-causerie exclusivement pour les membres pour l'année 1967-68, et sera suivi d'un autre souper mixte qui aura lieu au même endroit le samedi, 20 avril, avec comme conférencier, le Dr Léopold Grenon, psychologue et conseiller en orientation.

— O —

MM. Gérard Jutras et Bernard Dionne, qui étaient respectivement président et vice-président de la caisse populaire St-Pierre de cette ville, ont dû, à cause d'obligations personnelles, démissionner du conseil d'administration de cette jeune



L'ABSENCE DE QUELQUES MEMBRES du club des Lions, à cause de vacances dans le sud des Etats-Unis, n'a pas empêché la réunion de lundi soir d'être aussi gaie qu'à l'accoutumée. Même si le nombre de présences était moindre, les quelques membres présents ont largement contribué à grossir la caisse du club. Comme il s'agissait d'un souper canadien, tous les membres devaient revêtir les habits de circonstance, et ceux qui dérogeaient à cette règle risquaient de retourner chez eux avec une pièce de vêtement "écorchée". Dans l'ordre, MM. Jacques Bourgeois, Guy Cloutier, Maurice Lesage, qui présidait le souper et Paul-Emile Létourneau, qui était réellement "dans l'event".

Le Nouvelliste requiert immédiatement un Journaliste pour son bureau de Drummondville

Le candidat choisi devra être :
 Particulièrement intéressé au sport
 Capable d'écrire correctement en français
 Pouvant écrire assez rapidement au dactylographe
 Avoir certaines notions de photographie
 Aimer rencontrer les gens
 Pouvant travailler occasionnellement le soir.

Avantages offerts :
 Excellente rémunération
 Chances d'avancement
 Travail à l'année
 Vacances
 L'homme désigné pourra commencer à travailler immédiatement.

Ecrire en mentionnant :
 Curriculum vitae à :
 Service de rédaction
 Le Nouvelliste
 500, St-Georges — Trois-Rivières

Drummondville contée...

Deux individus accusés de vol et recel d'une automobile

Le dernier procès des Assises se poursuit à Arthabaska



LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION S'EST clôturée de façon éclatante, dimanche soir à l'école secondaire J.P.H. Mossicotte, alors que le député d'Arthabaska, M. Roch Gardner, a promis un CEGEP pour 1969 à Victoriaville. De nombreuses personnalités du monde éducatif assistaient à cette clôture. Sur notre photo, dans

l'ordre habituel, le Rev. F. Roland Giguère, préfet des études de l'école Mossicotte, M. Michel Brouillard, représentant des enseignants des Bois-Francis, le Dr Marc St-Hilaire, président de la région des Bois-Francis et le député Roch Gardner.

ARTHABASKA (R.L.) — Le terme du mois de mars des Assises du district judiciaire d'Arthabaska aura été cette année relativement bref. En effet, les causes proprement dites du district d'Arthabaska sont épuisées depuis la semaine dernière, et hier matin a débuté un procès d'une dernière cause relevant du district de Thetford-Mines et entendue à Arthabaska. C'est l'honorable juge Antoine Lacourcière, de la cour Supérieure, qui préside le tribunal pour ces Assises.

Le procès qui a débuté hier matin se déroule devant un jury de 12 hommes. Il s'agit des procès respectifs de Bertrand Savoie et Gérard Nadeau, deux hommes de Ste-Anastasia, près de Thetford-Mines, en décembre 1966. M. Georges Charcol d'automobile.

Hier a commencé le procès de Bertrand Savoie qui est représenté par Me Aldé Berzeron de Thetford-Mines. Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines représente la couronne.

Pour sa part, la victime, M. Charpentier de Montréal (Rosemont) est venu témoigner en exhibant des photos de son automobile, à moitié démantibulée. Les photos, selon d'autres témoignages de policiers qui ont fait enquête dans cette affaire, ont été prises dans le garage Desrochers.

Pour sa part, André Desrochers, un bûcheron de Ste-Anastasia, a déclaré devant la cour n'avoir jamais vu qu'il se passait de telles choses dans son garage.

Témoignage dramatique

Le garagiste Boudreau, qui est infirme et avait beaucoup de difficulté à s'exprimer de façon cohérente, a été suivi dans la boîte aux témoins par son épouse, une jeune femme enceinte. Bombardée de questions par la couronne, la défense et le juge, la jeune femme s'est contredite sur plusieurs points de nombreuses fois concernant les faits qui se sont produits ce fameux matin, un samedi, où Nadeau et Savoie se seraient rendus voir son mari pour lui demander de trouver un endroit pour démolir l'automobile.

A un moment donné, n'ayant plus la jeune femme écoutant en sanglots, en disant que c'était elle qui avait conseillé à son mari d'aller trouver la police. Elle avoua qu'elle avait peur pour son époux. Elle répondit par ailleurs n'avoir jamais reçu de menaces concernant son témoignage dans cette affaire.

A ce moment dramatique, le tribunal décida de suspendre l'audience. Le couple Boudreau demeurerait aujourd'hui à Ste-Anastasia des Laurentides. C'est un officier de la police provinciale qui est allé le chercher pour témoigner. L'homme a déclaré à la barre qu'il avait reçu l'avis de se présenter à Arthabaska hier soir et qu'il n'avait alors que \$0.40 dans la maison.

Ce procès de Bertrand Savoie de Ste-Anastasia se poursuivra ce matin.



M. PAUL-EMILE DION, MEMBRE DU COMITÉ de direction de la bibliothèque municipale de Victoriaville, était lundi soir le conférencier invité devant les membres du club Richelieu de Victoriaville. Le conférencier a traité des changements qui devront être apportés à la bibliothèque.

que des Bois-Francis pour la rendre municipale. Présenté par M. Gabriel Lemay, le conférencier fut remercié par M. Gilles Desrochers. Sur la photo, de gauche à droite, M. Lemay, M. Dion, M. Jérôme Lachance qui présidait le souper et M. Gilles Desrochers.

Richardson écope de la même sentence

Euclide Ramsay reconnu coupable et condamné à un an de prison

ARTHABASKA (R.L.) — L'honorable juge Jean Grenier de Québec a rendu une sentence de culpabilité, dans le procès d'Euclide Ramsay, un jeune homme de Victoriaville accusé d'avoir, en compagnie d'un complice l'é-té dernier, volé la somme de \$69 sur la personne de René Blanchette de Victoriaville, et de plus d'avoir employé la violence pour soustraire cet argent.

Jean Richardson, un jeune homme de Warwick, impliqué dans la même affaire, avait préféré pour sa part s'avouer coupable.

Un an chacun

Considérant le fait que les deux comparés sont en prison d'Arthabaska depuis décembre dernier, le tribunal les a condamnés à chacun un an de prison, effectif à compter d'hier. Cette sentence d'un an contre Ramsay comprenait également une accusation d'un vol d'un radio transistor à Victoriaville, à laquelle l'accusation, Ramsay avait plaidé coupable.

En prononçant la sentence, le juge Grenier a souligné qu'un an de prison était une sentence peu sévère pour un tel crime, qu'il a qualifié de crapuleux. S'adressant à Jean Richardson, le tribunal lui a rappelé qu'il s'était parjuré avec indécence pendant tout son témoignage.

Le juge Grenier félicita par ailleurs Ramsay de ne pas avoir témoigné dans sa cause. "Si vous l'aviez fait, vous vous se-

riez probablement parjuré vous aussi".

Dans le cas de Ramsay, le juge a dit croire que ce dernier pourrait se réhabiliter. Il n'en a pas fait mention dans le cas de Richardson.

Enfin, le tribunal a expliqué que s'il appliquait une sentence identique, c'était parce que les deux garçons étaient complices dans un crime semblable.

En rendant son verdict de cul-

pabilité dans le cas de Ramsay, le juge Grenier a souligné qu'avant que les deux amis de Richardson et Ramsay viennent témoigner pour donner des détails très précis sur l'agression contre Blanchette, la preuve de la couronne reposait quasi uniquement sur le témoignage de la victime, Blanchette. Comme ce dernier était très volubile et désirait parfois tout donner dans les infimes détails, il se contredisait.

Le chef de police de Warwick impliqué dans un accident

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le chef de police de Warwick, M. J. A. Gingras, a été impliqué dans un accident de la route, vers les 17 heures hier, à l'intersection du boulevard Beauchesne et de la nouvelle route 5.

M. Gingras a alors vu sa nouvelle automobile, une Dodge Monaco 500 qu'il n'enregistrait que 300 milles à l'odomètre, être abîmée assez sérieusement.

Au total, il se pourrait bien que les dommages sur les deux véhicules dépassent \$1,000. Ce sont les agents Morin et Grégoire, du bureau local de la PP, qui ont fait les constatations d'usage.

une automobile qui venait en sens contraire et qui n'aurait pas attendu la flèche verte pour tourner en direction d'Arthabaska.

Cette seconde automobile, une Chevrolet de modèle peu récent, a eu l'aile gauche avant complètement déchirée de même que la partie avant de l'automobile endommagée.

Les équipes Pharmacie Laurent et As en finale de la ligue Commerciale

VICTORIAVILLE (R.L.) — La finale de la ligue de hockey Commerciale mettra aux prises les équipes de la Pharmacie Laurent et des As. Cette série finale débutera lundi soir prochain. Elle sera de 4 de 7 ou de 3 de 5, selon que les semi-finales de la classe B se termineront ce soir ou la semaine prochaine seulement.

Cette semaine, la Pharmacie Laurent a éliminé le club l'Union en l'emportant par 6 à 2. par ce gain, la Pharmacie Laurent décrochait les honneurs de la demi-finale 3 parties à 1. Le club de Claude Boulay, champion de la cédule régulière, a démontré qu'il était bien déterminé à mettre un terme immédiatement à cette série, alors qu'il a pris une avance de 3 à 0 dans la joute puis ensuite de 4 à 1.

Lambert a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts et une aide. Les autres compteurs de la Pharmacie Laurent ont été René Plourde, Réal Perreault, et Provencher.

Benoit Therrien et Michel

Roux ont été les compteurs de l'Union.

Dix punitions mineures au total ont été infligées durant cette rencontre.

Sommaire

Première période

1. Pharmacie Laurent: Plourde 12.26
(Lambert, Ross)
Punition: Plourde 7.20.

Deuxième période

2. Pharmacie Laurent: Lambert 2.45
(Plourde, Pépin)
3. Pharmacie Laurent: Lambert 5.51
(Plourde, Ross)
4. Union: Therrien 10.10
(Pothier, Croteau)
Punitions: Pépin 3.24, Laliberté 6.31, Salvail 10.57, Perreault 12.49.

Troisième période

5. Pharmacie Laurent: Perreault 7.18
(Ross, Plourde)

6. Union: Roux M. 11.09
(Croteau, Boulay)
7. Pharmacie Laurent: Provencher 14.37
(Bélisle)
8. Pharmacie Laurent: Lambert 14.59
(seul)

Punitions: Plourde et Salvail 2.59, Roux 3.50, Garneau 6.23 et Perreault 14.44.

Dans la deuxième partie de ce programme double, présenté au centre Jean Béliveau, les As ont mis fin aux espérances du Collège de participer à la finale en l'emportant par 3 à 1.

La première période donna lieu à du jeu serré et aucun but ne fut compté. A la deuxième toutefois, les As parvinrent à percer la défensive du Collège et à prendre une avance de 3 à 0.

Le Collège enregistra son dernier but dans la dernière période.

Seulement sept punitions mineures furent infligées dans cette partie.

Sommaire

Première période
Aucun but.
Punitions: Maranda 13.31, Demers 14.59.

Deuxième période

1. As: Gagné 3.50
(Béliveau)
2. As: Gagné 8.52
(Beauchesne)
3. As: Poudrier 12.00
(Roy)
Punitions: Lecours 2.40, 7.22, Fortier et Poudrier 11.49.

Troisième période

4. Collège: Lecours 5.10
(Cadoret, Maranda)
Punition: Thibeault 10.06.

Les clubs Chevaliers et Braves passent en finale

VICTORIAVILLE (R.L.) — A la suite des dernières parties du hockey mineur, les Chevaliers et les Braves ont gagné leur série semi-finale respective. Voici par ailleurs le classement de la saison régulière de la catégorie Moustiques.

Clubs	pts	g	n	p	pp	ps
Cosmos	9	5	2	2	12	
Satellites	9	4	0	5	3	
Astros	9	3	2	4	8	
Meteors	9	3	2	3	8	

Maintenant le classement des équipes des autres catégories qui sont en série éliminatoire.

Clubs	pts	g	n	p	pp	ps
Laurier	4	3	1	0	7	
Cartier	4	3	0	1	6	
Champlain	4	1	3	0	5	
Montcalm	4	1	1	2	3	
Laval	4	0	2	2	2	
Dollard	4	0	1	3	1	

Clubs	pts	g	n	p	pp	ps
Panthères	5	3	1	1	7	
Aigles	4	2	1	1	5	

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — La soirée du 14 mars sera une autre grande réalisation du programme du club de personnalité, cette année. En effet, un cours complet de trois heures, comprenant les stimulants, exercices et réflexion, sera donné par M. Fernand Beaudet, à la salle de la Légion canadienne. Toutes les personnes qui ont suivi les cours seront heureuses de revivre un peu ces bons moments et les personnes qui voudraient savoir ce qu'est le Club de personnalité y trouveront réponse.

Concernant une demande de subvention du comité de protection des Guidés, le conseil a réitéré la question à la CML. En 1965, cet organisme avait reçu une subvention municipale de \$100. Par ailleurs, les édiles municipaux ont accepté une recommandation de la CML pour le paiement du solde de \$2,000 sur la subvention prévue au budget pour le centre d'art.

Deux noms ont été suggérés par la CML pour remplacer un de leurs membres démissionnaires, Mme Esther Parly. Le conseil a remis à plus tard la nomination de ce nouveau membre de la commission municipale des loisirs.

Un échevin s'est posé la question à savoir si le brûleur d'huile dans la fournaise du marché public suffisait à chauffer adéquatement cette bâtisse durant l'hiver. Des précisions ont été données alors à l'échevin pour l'assurer que le brûleur en question suffisait.



M. GERARD RAYMOND DE LA BRASSERIE DOW convoque hier midi, à l'hôtel Lasalle une conférence de presse au sujet du tournoi régional de ballon sur glace qui aura lieu à Victoriaville les 29 et 30 mars prochains. Le tournoi est organisé par le service de la récréation de la ville de Victoriaville en collaboration avec Dow. Sur la photo, dans l'ordre habituel, ce sont MM. Gérard Raymond, Denis Blier et René Gauthier, organisateurs.

Un tournoi de ballon sur glace groupant 28 équipes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le service de la récréation, en collaboration avec la Brasserie Dow et son représentant pour la région, M. Gérard Raymond, organisera un grand tournoi de ballon sur glace les 29 et 30 mars prochains, au centre sportif Jean Béliveau.

A cette occasion, quelque 24 équipes masculines et équipes féminines se feront la lutte pour l'obtention de bourses en argent d'une valeur totale de \$200 données par la brasserie commanditaire et des trophées du service de la récréation, aux finalistes et champions. De plus, chaque équipe qui remportera une victoire se verra décerner une plaque-souvenir du tournoi.

La répartition de la bourse se fera comme suit: équipe championne des hommes \$100, équipe championne femmes: \$50, équipe finaliste hommes \$50.

C'est la deuxième année consécutive que le service de la récréation organise ce tournoi de ballon sur glace et le service de la récréation se dit heureux de pouvoir compter sur un commanditaire cette année.

Actuellement, un total de 29 équipes sur la possibilité de 28, sont inscrites au tournoi. La date limite pour les inscriptions des équipes a été fixée au 20 mars.

Les organisateurs espèrent que le public suivra avec intérêt les joutes de ballon sur glace qui seront présentées au centre Jean Béliveau.

L'an dernier, plus de 600 spectateurs ont assisté au tournoi et cette année, on espère que plus de 1,000 y assisteront.

À partir du 18 MARS prochain Victoriaville devient une "gare-centre" et la population des municipalités suivantes:

DOSQUET LYSER PLESSISVILLE
PRINCEVILLE ST-AGAPIT STE-JULIE

n'aura plus, pour obtenir un renseignement, pour expédier un colis ou un wagon complet de marchandises ou pour atteindre tout autre service du Canadien National, qu'à composer les numéros de téléphone suivants (sans frais d'interurbain):

WAGONS COMPLETS:

Renseignements)	Zénith
Tarifs)	0-0550
Repérage)	0-0550
Détournements)	
Demande de distribution)	
Distribution de wagons)	Zénith 0-0650
Frais de stationnement)	

MESSAGERIES:

Renseignements)	Zénith
Tarifs)	0-0550
Mode d'expédition)	
(À Plessisville, ramassage des colis, prière de composer 362-7003)	

VENTES VOYAGEURS:

Renseignements)	Zénith
Réservations)	0-0550
Billets par la poste)	0-0550
(À Plessisville, prière de composer 362-7003)	

COMPTABILITÉ: Zénith 0-0550

RÉCLAMATIONS:

IMPORTANT:

La population des centres susmentionnés pourra continuer à se rendre à la gare locale pour expédier ou recevoir des colis par l'entremise de notre service des Messageries.



OUI, C'EST VRAI! Ce n'est pas une rumeur!

la
manufacture

FARBSTEIN

de
JOLIETTE

ouvre ses portes au public de Trois-Rivières et environs

JEUDI, 14 MARS à 9 hres A. M.

AU 307, ST-GEORGES

(PRES DU MARCHE AUX DENREES)

TROIS-RIVIERES



INDUSTRIE ETABLIE A JOLIETTE
DEPUIS 40 ANS QUI EMPLOIE
ENVIRON 200 EMPLOYES
A L'ANNEE LONGUE

Ci-contre une partie de nos employés

NOUS FABRIQUONS POUR LES PLUS GRANDS MAGASINS DE DETAIL
AU CANADA, PLUS DE 4000 ROBES, COMPLETS, MANTEAUX,
VESTONS SPORT, PALETOTS, ETC., PAR SEMAINE.

EPARGNEZ 50% ET PLUS

CE N'EST PAS UN
TRUC PUBLICITAIRE

VOUS AVEZ LA CHANCE D'ACHETER DANS NOTRE IMMENSE STOCK
— AU PRIX DE LA MANUFACTURE —

Le plus grand nombre d'employés municipaux affecté à ce département

La voirie municipale requiert plus de 25% du budget

Excavation en vue de l'aménagement des fondations

Les travaux commencent à l'école polyvalente de Sorel

SOREL (L.B.) — Les travaux de construction de l'école polyvalente de Sorel viennent de débuter sur le terrain du Mont St-Bernard. Les ouvriers de la compagnie Charles Gilbert Limitée de St-Hyacinthe, qui a obtenu le contrat général au montant de \$4,797,289, s'apprennent à procéder à l'excavation pour l'aménagement des fondations.

Homologation du rôle à Sorel

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel vient d'homologuer le rôle d'évaluation pour l'année 1968. Ce rôle s'établit à environ \$57 millions en ce qui concerne l'évaluation imposable et à \$18 millions pour les immeubles non imposables.

L'évaluation totale est donc de \$75 millions, marquant une augmentation d'environ \$12 millions sur l'an dernier, à cause de l'augmentation de l'évaluation des bâtisses et des terrains dans la confection de ce nouveau rôle.

Le rôle de 1967 s'élevait à \$63 millions, comprenant \$47 millions pour les immeubles imposables et \$16 millions pour les biens non-imposables.

Le conseil municipal a procédé à l'homologation du rôle après avoir étudié une trentaine de plaintes venant des contribuables.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Après avoir glissé à l'eau

Un garçonnet sauvé de la noyade par M. Berthiaume

TRACY (L.B.) — Un garçonnet de deux ans et demi a failli se noyer, vers 9 hres samedi matin, dans les eaux du fleuve St-Laurent, au pied de la rue Lavendrye, dans la paroisse de l'Enfant-Jésus, à Tracy.

L'enfant, Guy Veillette, fils de M. et Mme Jean-Claude Veillette, du 3339 rue Lavendrye, jouait sur un morceau de glace, en compagnie de ses deux frères, âgés de 4 et 5 ans, quand il glissa à l'eau. Un voisin, M. Marcel Berthiaume, du 3830 rue Lavendrye, a vu arriver l'accident. Il se jeta à l'eau, qui a une profondeur d'environ cinq pieds à cet endroit, et réussit à rescaper le bambin. Ce dernier a été conduit à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel par l'auto-patrouille de la sûreté municipale de Tracy. Pendant le trajet, le sergent Bertrand Joly donna la respiration bouche à bouche. C'est ce geste qui a sauvé l'enfant. En effet, le petit garçon a repris conscience peu avant son arrivée à l'hôpital, soit à l'inter-section du boulevard Fiset et de l'avenue Hôtel-Dieu.

Soulignons que le père du bambin a été victime d'un accident grave. Il est hospitalisé depuis plusieurs mois.

SOREL (L.B.) — Le budget de la voirie municipale de Sorel représente plus de 25 pour cent du budget total de la ville. C'est ce qu'a déclaré devant les membres du club de Presse de Sorel, M. Marcel Gauthier, échevin du quartier Notre-Dame et président du comité de la voirie.

Le département de la voirie est celui qui emploie le plus grand nombre de personnes au sein de l'administration municipale. Quelque 70 personnes figurent actuellement sur la liste des employés réguliers de la voirie municipale.

Il est évident, a souligné M. Gauthier, que le département de la voirie mérite d'être connu du public, puisqu'il est celui qui est le plus susceptible de recevoir, de par la nature de ses fonctions, les critiques des citoyens.

Au moment des tempêtes de neige, tout le monde voudrait que "nous soyons en mesure de débayer chacune de nos rues en même temps. Également au moment du dégel, si par hasard un puitsard près de votre demeure devient incapable de recevoir entièrement l'eau, vous serez peut-être tenté de croire que l'on néglige le service. Il faut cependant réaliser que les employés affectés à ce genre de travaux doivent satisfaire aux exigences d'une population de 29,000 âmes en même temps.

Commission de l'Assurance-chômage

Les travailleurs pourront rencontrer un agent de liaison

SOREL (L.B.) — Un agent de liaison du bureau central de Longueuil de la Commission d'assurance-chômage sera à la disposition des travailleurs de la région de Sorel, qui ont de la difficulté à remplir leur formule pour obtenir des prestations d'assurance-chômage.

C'est ce qu'a annoncé le député de Richelieu-Verchères, M. Jacques Tremblay, dans un communiqué émanant de son bureau d'Ottawa. M. Tremblay a précisé que cet agent de liaison sera à Sorel, tous les vendredis, à compter du 15 mars prochain.

Le député de Richelieu-Verchères a souligné qu'il avait obtenu la confirmation de ce service du ministre fédéral du Travail, l'hon. Nicholson. La Commission de l'assurance-chômage mettra à la disposition des travailleurs de la région de Sorel, un officier du bureau central de Longueuil, qui sera en service à Sorel le vendredi de chaque semaine, à compter de 9 heures du matin.

Les personnes qui auront des problèmes se rapportant à leur prestation d'assurance-chômage pourront se prévaloir de ce service de liaison entre Sorel et le bureau central de Longueuil. M. Tremblay a remercié les membres du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel de

l'appui qu'ils lui ont fourni dans les démarches qu'il a faites pour obtenir ce service. "C'est au nom des travailleurs de Sorel, Tracy, Saint-Joseph de Sorel et de tout le comté que j'ai saisi l'attention du ministre du Travail et de la Commission d'assurance-chômage de ce problème aigu", a conclu M. Tremblay.

Soulignons que depuis la fermeture du bureau de Sorel de la Commission d'assurance-chômage, les travailleurs de la région qui demandent des prestations d'assurance-chômage devaient communiquer avec le bureau central de Longueuil. Cela amenait des retards souvent préjudiciables aux travailleurs déjà aux prises avec un manque d'argent. Le conseil central des syndicats nationaux a étudié le problème et a ensuite demandé au député Tremblay de l'aider à le solutionner.

Le département de la voirie n'est pas parfait, mais je crois, a dit M. Gauthier, qu'il accomplit un travail plus que valable. L'échevin du quartier Notre-Dame a rendu hommage à l'ingénieur de la ville, monsieur Claude Bergeron et aux autres chefs de service "qui se dévouent sans compter pour le mieux-être de la population". Ces hommes importants dans l'administration municipale se doivent de pouvoir compter sur la collaboration du public particulièrement aux moments stratégiques.

M. Gauthier a rappelé qu'en 1967, le budget du département de la voirie a totalisé des dépenses de l'ordre de \$475,000. Le salaire du personnel régulier se chiffrait à \$75,807.92, l'arrosage des rues a coûté \$6,244.06; le balayage des rues, \$14,027.99; le sablage des rues en hiver, \$12,179.85. M. Gauthier a souligné que la plus forte dépense de la voirie est allée en 1967 au déblaiement de la neige, qui a absorbé un montant de \$61,268.

Par ailleurs, le service d'entretien des véhicules du département de la voirie a coûté l'an

dernier, \$32,429.63. Cette dépense est la deuxième en importance dans le budget de la voirie.

Par ailleurs, l'entretien des parcs de la ville a nécessité un déboursé de \$21,023. L'entretien des égouts, \$36,308.86.

L'éclairage des rues constitue la troisième dépense en impor-

tance dans le budget de la voirie, avec un montant de \$42,890.16.

La causerie de M. Marcel Gauthier a été suivie d'un forum au cours duquel les membres du club de Presse posèrent différentes questions concernant le département de la voirie de la ville de Sorel.

MOSAIQUES

TUILES CÉRAMIQUES ET MARBRE pour murs et planchers

VISITEZ NOTRE EXPOSITION aujourd'hui même pour des idées nouvelles

- la variété la plus riche au Canada
- plus de 1000 modèles et couleurs
- le plus grand stock permanent. 3 antrepôts
- prix de gros aux propriétaires

MATERIAUX POUR UNE LUXUEUSE SALLE DE BAIN DE DIMENSIONS NORMALES. COULEURS DE VOTRE CHOIX

80 pi. car. mosaïques pour mur LE TOUT POUR

25 pi. car. mosaïques pour plancher STABILISANT

Accessoires (3 morceaux) Adhésif pour les murs \$60

Ciment pour les joints

NORTH AMERICAN TILE CORPORATION

L'achat de 1000 pi. car. mosaïques et plus. Achetez vos tuiles directement à partir de 29¢ le pi. car. L'achat de 1000 pi. car. mosaïques et plus. Achetez vos tuiles directement à partir de 29¢ le pi. car.

MAL DE TÊTE MATINAL?

Grâce à ASPIRIN, vous vous sentirez bien dès le déjeuner!

ASPIRIN
Langue Française
BAYER
SOUVERAIN RAPIDE
SEUL REMÈDE DES MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

LA RONDE

ENSOLEILLÉE DES JOUETS

VENEZ CHEZ STEINBERG

 Tondeuse à gazon Portative de 28" Robuste et durable Chacune 89¢	 Brouette de couleur, 12" x 15" Toute en acier Chacune \$ 1 89	 Sceau et Pelle pour le sable en polyéthylène L'ensemble 79¢	 Outils de jardinage Râteau, pelle, sarcloir Les 3 morceaux \$ 1 39
 Jeu HY-LY Intérieur ou extérieur Pour garçons et filles Chacun 89¢	 Jeu de Bolo Robuste en bois Aubaine formidable Chacun 19¢	 Canards jumeaux Jouet à tirer en polyéthylène Chacun 89¢	 Fers à cheval Jeu en plastique pour tous les âges Chacun 89¢
 Ballon 10" Multicolore Couleurs variées Chacun 89¢	 Corde à danser Double de 21 pieds Couleurs variées Chacune 35¢	 Ballon de Soccer 6", robuste De longue durée Chacun 69¢	 <p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">Venez chez Steinberg</p>

Enfin! Un nettoyeur tout usage qui contient un germicide.

Maintenant, un seul coup de vaporisateur nettoie et désinfecte rapidement, sans rinçage.

Le nouveau Reddi Clean de Simoniz dissout la saleté par simple contact! Il détruit les germes tout en nettoyant en profondeur. Vaporisez le nouveau Reddi Clean partout! Sur les murs peints... les boiseries... l'émail-porcelaine... le carrelage. Reddi Clean fait disparaître le rouge à lèvres, le crayon de couleur, la graisse. Il donne à tout un éclat qui se remarque—une fraîcheur qui se sent! Reddi Clean—un nouveau produit conçu pour faire gagner du temps... de la compagnie Simoniz.

ÉCONOMISEZ 10¢ sur le nouveau Reddi Clean de Simoniz

MONSIEUR LE MARCHAND: Nous vous remboursons ce coupon pour 10¢, plus 2¢ pour frais de manutention, à condition que vous l'avez reçu et remboursé conformément aux conditions de cette offre. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Envoyez les coupons remboursés à: Simoniz Company Limited, C.P. 2140, Terminal A, Toronto, Ont.

Épargnez
35¢

Essences
variées
Ice Castle



CRÈME GLACÉE

5100

briques
1 chopine

Prix de marque comparable 5 pour \$1.75

Épargnez
20¢

Saveur riche
et corsée
Steinberg



CAFÉ INSTANTANÉ

Pot
10 on. **99¢**

Prix de marque comparable \$1.53

Épargnez
8¢

Salés
ou non
Steinberg



BISCUITS SODA

Boîte
2 lbs **59¢**

Prix de marque comparable 79¢



LE MEILLEUR SI VOUS ACHETEZ

Vous avez sans doute remarqué qu'il y a beaucoup plus de produits de marque Steinberg aujourd'hui qu'il n'en existait, disons il y a deux ans. La raison en est simple. Les clients les demandent et là encore on comprend facilement pourquoi. Avant qu'un produit de marque Steinberg ne soit mis en vente, il est soumis, dans notre laboratoire, à une série d'essais rigoureux. Il faut qu'il se révèle d'une qualité au moins égale à celle du produit analogue le plus vendu à l'échelle nationale. Sinon, rien à faire. Certains de nos produits accusent même une qualité supérieure. Après leur mise en marché, nous vérifions régulièrement des échantillons de nos produits pour nous assurer de leur constante excellence. Vous en coûtez-il davantage pour notre soin à vous fournir des produits de la plus haute qualité! Venez comparer vous-mêmes chez Steinberg cette semaine. Vous épargnez jusqu'à \$6.97.

A tous nos amis Canadiens Irlandais, nous souhaitons une joyeuse fête de la Saint-Patrick dimanche prochain, le 17 mars.

STEINBERG LTÉE
1650, rue Royale — Trois-Rivières

STEINBERG LTÉE
4584, Boul. Royal - Trois-Rivières-Ouest

STEINBERG LTÉE
3, rue Fusée — Cap-de-la-Madeleine

STEINBERG LTÉE
792, 5e Rue — Shawinigan

Sacs de Thé ENCORE

Le thé stimule et ravigote

Sac poly de 100 **69¢** PEKOE ORANGE
Prix de marque comparable... 79¢

PAPIERS-MOUCHOIRS

Couleurs variées **2** ppts **59¢**
ÉLÉGANT de 400
Prix de marque comparable 2 pour 73¢

DÉSODORASANT

d'intérieur Steinberg, varié Boîte **69¢**
14 on.
Prix de marque comparable... \$1.29

Fèves au Lard STEINBERG

Dans une sauce-tomate

5 boîtes **\$1.00**
19 on.
Prix de marque comparable 5 pour \$1.43

PAPIER CIRÉ

Robuste Steinberg Rouleau **29¢**
100 pieds
Prix comparable 5 pour \$1.43

ADOUCCISSEUR de TISSUS

Steinberg Cruche **59¢**
64 on.
Prix de marque comparable... 93¢

Biscuits frais

de marque Steinberg
PUFFS VARIÉS... Pqt 10 on.
GELÉE-ÉPONGE... Pqt 14 on.
ou SOCIAL THÉ... Pqt 15 on.

3 paquets au **\$1.00**
choix pour
Prix de marque comparable 3 pour \$1.29

NETTOYEUR LAQUIDE

Steinberg à tout usage Cruche **99¢**
64 on.
Prix de marque comparable... \$1.94

TAMPONS À RÉCURER

savonneux, **5** paquets **\$1.00**
de Steinberg de 10
Prix de marque comparable 5 pour \$1.20

BEURRE D'ARACHIDES

homogénéisé **2** pots **75¢**
Steinberg 16 on.
Prix de marque comparable 2 pour \$1.06

Lait écrémé STEINBER

Instantané, en poudre

Boîte **\$1.09** AUBAINE FORMIDABLE
3 lbs
Prix de marque comparable... \$1.29

MOUTARDE ÉPICÉE

Steinberg Pot **23¢**
24 on.
Prix de marque comparable... 37¢

PATATES CHIPS

Steinberg, croustillantes Sac **59¢**
12 on.
Prix de marque comparable... 69¢

Cocktail de Fruits

Orchard King

Qualité de fantaisie

3 boîtes **\$1.00**
14 on.
Prix de marque comparable 3 pour \$1.11

JUS D'ORANGE CONGELÉ

concentré **4** btes **79¢**
Orchard King 6 1/4 on.
Prix de marque comparable 4 pour \$1.00

FRAISES CONGELÉES

ou Framboises, Orchard King Paquet **39¢**
15 on.
Prix de marque comparable... 49¢

Chocolats

de marque Steinberg

Rosettes, macarons
ou pastilles, sac 7 1/2 on.

3 sacs de **\$1.00**
7 1/2 on.
Prix de marque comparable 3 pour \$1.29

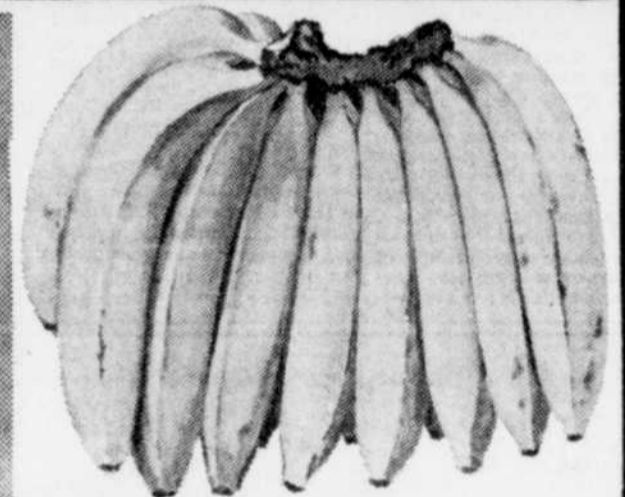
LÉGUMES MÉLANGÉS

congelés, Orchard King Sac **49¢**
2 lbs
Prix de marque comparable... 59¢

POIS VERTS CONGELÉS

Orchard King de fantaisie Sac **49¢**
2 lbs
Prix de marque comparable... 63¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 16 mars 1968 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



GROSSES

BANANES

dorés, mûres, variété Premium

LA **10¢**
LB

Oranges juteuses

de Floride, E.U., nouvelle récolte

Grosneur 100 **59¢** VARIÉTÉ
La douz. VALANCIA

Brocoli frais

de Californie, E.U.

Gros **29¢** Tendre et
paquet nourrissant

Céleri Pascal

de Californie, E.U., cat. Canada No 1

Le **29¢** Grosneur
pied 24

Pommes Cortland

du Québec, atmosphère contrôlée
Catégorie Canada extra de fantaisie

5 lbs dans **49¢**
sac poly

JONQUILLES

de Colombie-Britannique
variété King Alfred

6 par **49¢**
pqt